

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 30 mars 2023

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Jean-Francis FRANCHET, Sylvie TROTIN, Dominique TEXTORIS, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Lucy FERRER, Carole COLMENERO, Colette GONZALVEZ, Yolande LAFRANCAISE, Christophe MONELLS, Vanessa ALBERICH, Monique MORELL, Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR, Michel CUGULLERE, Frédérique CUGULLERE, Caroline LANGLAIS

Absents excusés : M. Jérôme RUMEAU ayant donné procuration à M. Gilles GUILLAUME

Mme Marina PICORNELL ayant donné procuration à M. Didier MALE

M. Jean-Pierre SERRIE ayant donné procuration à Mme VIEGAS Marie-Josée

M. Pierre TILLOIS ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA

Secrétaire de séance : Lucy FERRER

Objet : 2023/02/06 : Affectation des résultats

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-12 portant sur l'arrêté des comptes de la collectivité et L 2121-14 sur le vote du Compte Administratif ;

Considérant que la commune dispose d'un Budget unique ;

Considérant que l'exercice 2022 est clôturé et que le Comptable Public a transmis son Compte de Gestion ;

Considérant que le Compte Administratif 2022 de la commune est en tout point conforme au Compte de Gestion 2022 du comptable public ;

Considérant en conséquence qu'il convient de procéder aux reports ou à l'affectation des résultats.

Les résultats s'établissent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2021	4 501 341,03
PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EN EXERCICE 2022	284 642,51
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022 A AFFECTER EN 2023	5 553 393,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2021	-284 642,51
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022	86 572,15

RESTES A REALISER EN DEPENSES	498 911,58
RESTES A REALISER EN RECETTES	253 521,91
SOLDE DES RESTES A REALISER EN DEPENSES/RECETTES	-245 389,67
BESOIN DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT	158 817,52
AFFECTATION EN RESERVES EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES COMPTE 1068	158 817,52
REPORT EN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT LIGNE 002	5 394 575,82

Affectation du résultat

Considérant un report de recettes d'investissement de 253 521.91 € et un report de dépenses d'investissement de 498 911.58 €, soit un différentiel négatif de 245 389.67 € ;

Considérant un résultat 2022 de la section d'investissement en excédent de 86 572.15 € ;

Il est proposé à l'assemblée de couvrir le besoin en financement de la section d'investissement qui s'élève à 158 817.52 €.

Il est donc proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 5 553 393.34 € de la manière suivante :

- Pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à l'article 1068 du Budget Primitif 2023 : 158 817.52 € ;
- Le reste, soit 5 394 575.82 € sera reporté en section de fonctionnement en recette au compte 002 du Budget Primitif 2023.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'APPROUVER** les affectations telles que détaillées ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'élu délégué en la matière à signer tout acte utile.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 11 avril 2023



Le Maire,

Laurence AUSINA

PUBLIÉ LE.....14. AVR. 2023